

fice au XVI^e siècle, en l'honneur de sa défunte épouse, Nicole Devilliers. En effet, après l'avoir tuée d'un coup de dague pour punir son infidélité, le 1^{er} juillet 1577, il finit par apprendre qu'elle ne l'avait en définitive jamais trompé... Oups !

Urgences

Gendarmerie : tél. 17.
Pompiers : tél. 18.
Médecin de garde : Tél. 15.
Pharmacie de garde : 3237.
Urgences ERDF-GRDF :
 tél. 08.10.33.30.08.
 (dépannage électricité)
 ou 08.00.47.33.33.
 (dépannage gaz).

Que faire

Exposition : gravure sur verre, par le foyer la Baraudelle au kiosque à Attigny, jusqu'au 27 avril. Entrée libre de 10 à 12 heures et de 14 à 18 heures.

Concert, dans le cadre du Festival Les Bars-Bars, Alon'zo Bistrot Trio à 19 h 30 au restaurant le Bec Fin de Grandpré.

Bibliothèque municipale : 10 à 12 heures et 14 à 17 heures.

Piscine : de 10 à 11 heures (gym aquatique), de 11 à 12 heures et de 15 à 18 heures.

Office de tourisme : ouvert de 10 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 heures.

Parc Argonne découverte (à Olizy-Primat) : ouvert de 10 à 18 heures.

Cinéma

Battleship : à 20 h 15.
Sur la piste du Marsupilami : à 14 h 30.

Les Pirates ! : à 16 h 30 (3D).
Mince alors ! : 14 h 30 et 20 h 30.

L'exercice de l'Etat : à 16 h 20.

En bref

Libération des camps

La cérémonie de commémoration de la Libération des Camps aura lieu dimanche 29 avril à 11 h 30 place Carnot.

PAUVRES

BROCANTE

Bibliothèque municipale : 10 à 12 heures et 14 à 17 heures.
Piscine : de 10 à 11 heures (gym aquatique), de 11 à 12 heures et de 15 à 18 heures.
Office de tourisme : ouvert de 10 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 heures.
Parc Argonne découverte (à Olizy-Primat) : ouvert de 10 à 18 heures.

Cinéma



Le duo de cordistes évoluait à une hauteur de 14 mètres pour intervenir sur le clocher.

Intervention de haute volée. Après cinq ans de silence, l'église de Montgon s'apprête à se faire sonner les cloches.

PÂQUES se fête avec un brin de retard à Montgon. Après plusieurs années de mise en sommeil, la cloche va retentir à nouveau dans le village.

L'église Notre-Dame, au clocher si particulier s'offrait, cette semaine, un lifting au style plutôt spectaculaire.

Telle une troupe de funambules, un binôme de cordistes s'attelaient, à 14 mètres de haut, au remplacement du mouton de la cloche et à l'installation d'un cadran d'horloge.

« Vu la configuration des lieux, c'était impossible d'installer un échafaudage ni d'avoir une nacelle, donc on a travaillé avec une équipe de cordistes de la société Bodet, basée dans le Centre », explique le campaniste Benoît Haoui, de la société DH Quartz, basée à Charleville-Mézières, chargée de la mécanique sonnerie et horlogerie sur le chantier. « On a même fait ins-

taller une petite passerelle en haut du clocher, parce qu'il n'y avait rien pour s'accrocher. »

Montant total de l'ardoise, 8.000 euros, subventionnés à hauteur de 1.500 euros par la Région.

Le dernier lieu où il y a du bruit

« Le système de sonnerie était en panne depuis plus de cinq ans et le mouton d'appui de la cloche était pourri », explique le maire Jean-Claude Andrey. « On avait d'autres projets et les finances de la commune (budget de 200.000 euros par an) ne permettaient alors pas de se lancer dans ce projet. Mais en 2011, le conseil municipal a été unanime à décider la restauration. »

Et dans ce bourg de 80 habitants, l'initiative a visiblement rencontré un consensus.

« Les gens étaient habitués à



« Le son de cloche d'une église, c'est un peu le poumon du village, qui dépasse le caractère religieux de l'édifice », commentent Jean-Claude Andrey et Benoît Haoui.

ce que la sonnerie ponctue la journée à 9, 12 et 19 heures », développe l' élu. « Chose remarquable, il n'y a pas eu de manifestation antireligieuse. Les gens ont compris que l'église faisait partie du patrimoine, que la sonnerie d'un clocher, c'était le monde rural. »

Le système de sonnerie, a ainsi été reprogrammé par la société carolo, pour reprendre son rythme d'antan. De quoi désormais se taper la cloche trois fois par jour à Montgon.

« La municipalité aura aussi la possibilité d'intervenir ponctuellement sur la sonnerie dans le cadre de manifestations ou pour sonner l'Angélus », commente le campaniste Benoît Haoui.

« Avec les double-vitrages, la sonnerie gêne de moins en moins. Et surtout, avec la disparition des cafés et autres commerces, c'est le dernier lieu où il y a du bruit. »

Nouveauté dans le paysage, le chantier prévoyait également l'installation d'un cadran d'horloge.

« L'église qui datait du XVI^e siècle a été en partie détruite par les bombardements de 14 et reconstruite en 1956. A ce moment-là, il y a eu une horloge, mais elle n'a pas supporté l'humidité et a été enlevée », explique le premier magistrat.



Pièce unique, le nouveau mouton de la cloche a été fabriqué spécifiquement pour l'installation de Montgon.

LE CHESNE Jean-Marc Schafroth n'est plus

L'union sportive amicale vient de perdre un de ses anciens, l'un de ceux qui étaient retentir à nouveau dans le village.

L'église Notre-Dame, au clocher si particulier s'offrait, cette semaine, un lifting au style plutôt spectaculaire.

Telle une troupe de funambules, un binôme de cordistes s'attelaient, à 14 mètres de haut, au remplacement du mouton de la cloche et à l'installation d'un cadran d'horloge.

Jean-Marc vint s'inscrire au club de foot local », se souviennent les piliers du club.

8.000 euros, subventionnés à hauteur de 1.500 euros par la Région.

Le dernier lieu où il y a du bruit

« Le système de sonnerie était en panne depuis plus de cinq ans et le mouton d'appui de la cloche était pourri », explique le maire

à ce moment-là 4^e de 1^{re} division. »

Souffrant depuis de longues années, il a été opéré trois fois par jour à Montgon. « La municipalité aura aussi la possibilité d'intervenir ponctuellement sur la sonnerie dans le cadre de manifestations ou pour sonner l'Angélus », commente le campaniste Benoît Haoui.

« Avec les double-vitrages, la sonnerie gêne de moins en moins. Et surtout, avec la disparition des cafés et autres commerces, c'est le dernier lieu où il y a du bruit. »

Pratique

Député : Jean-Luc Warsmann tiendra une permanence, de 11 heures à 12 heures, en mairie du Chesne.

Offices religieux

A 18 h 30 à Vouziers et à 19 heures à Nouart et Grandpré.

